

FEP - NORD-NORMANDIE-ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

FÉDÉRER & PARTAGER

N°40 - OCTOBRE 2019



ÉDITO

UN ENGAGEMENT CHRÉTIEN SOLIDE ET RESPONSABLE

Le bureau du nouveau Conseil de la FEP, élu il y a six mois, s'est rapidement mis au travail pour réfléchir aux orientations stratégiques à soumettre aux administrateurs lors de la première séance du 28 Juin. Ce jour-là, le Conseil a adopté à l'unanimité 3 axes fondamentaux pour construire son action d'ici à 2021.

1- Un ancrage éthique et spirituel protestant :

Notre identité protestante est à la fois ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue des autres mouvements ou réseaux fédératifs engagés dans l'action sociale. Qu'elle soit plus que centenaire ou toute récente, l'histoire de chacun des membres de la FEP trouve son origine dans l'appel du Christ à accueillir les plus petits et les plus fragiles et à aimer son prochain « comme soi-même ». Cet appel nous met en marche, nous nourrit et nous porte. Il nous conduit à cheminer dans un lien privilégié avec l'Eglise qui a la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle.

2- Une parole qui circule et qui porte :

A la FEP, tout est parole, échange, lien et partage : la raison d'être d'une fédération comme la nôtre est de favoriser la relation et le dialogue. Cette communication s'exprime à la fois, du terrain vers la Fédération et vice-versa, de manière transversale entre les membres qui se réunissent par territoire ou autour de thématiques communes, et vers l'extérieur dans sa dimension de plaidoyer et de lien avec les partenaires.

3- Un appui opérationnel renforcé :

La FEP n'a pas vocation à être un opérateur, en revanche elle doit être à l'écoute de ses membres, identifier leurs attentes, leurs questions, et leurs besoins. Pour y répondre, elle est présente sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des secrétaires régionales, elle construit des outils (formations, soutien ponctuel, groupes de travail, événements...), elle partage les projets innovants, nourrit la réflexion et permet à ses membres de s'appuyer sur la légitimité d'un réseau reconnu.

Comme nous avons besoin de 2 poumons pour respirer, la vie spirituelle, d'une part, et le service du prochain, d'autre part, sont les 2 piliers d'un engagement chrétien solide et responsable, et nous nous attacherons à les cultiver l'un et l'autre.

● Isabelle Richard
Présidente de la FEP

ACTU EN BREF

SOYONS ALTÉROPHILES !



Au cœur du travail des entraides, l'autre est celui que l'on rencontre, pour qui l'on s'engage, que l'on accompagne, dans un élan de fraternité. Il est à la fois si proche de nous et si différent !

Inscrivez-vous pour participer aux 4^{èmes} assises nationales des entraides protestantes

« Soyons altérophiles ! »

Connaître et rencontrer l'autre
Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019
à Paris

Ces Assises essaieront de mettre en scène, d'interroger, de chanter la différence, celle qui enrichit et garde notre humanité !

FORMATIONS

Tout comme les salariés, il est essentiel pour les bénévoles de se former, de confronter leurs pratiques et de donner une visibilité à leur action pour proposer un accompagnement durable de qualité. La FEP propose un programme de six formations.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE A LE VENT EN POUPE

La démocratie participative a le vent en poupe. Depuis la loi 2002-2, la place de l'utilisateur est devenue centrale ou souhaitée comme telle. La dynamique des conseils de la vie sociale (et des autres formes de participation) et l'émergence d'instances représentatives des personnes accueillies et accompagnées, aux niveaux local et national, sont autant de signaux indiquant une volonté des personnes de prendre leur vie en main.



ABEJ Solidarité

Attentive à ce mouvement, la FEP souhaite creuser la question avec ses adhérents et se rend dans plusieurs établissements afin de faire un état des lieux et mettre en avant les pratiques susceptibles de stimuler l'ensemble du réseau. Les premières visites ont permis de commencer à cerner la notion de démocratie participative, véritable rempart contre la maltraitance institutionnelle.

Elle consiste d'abord en la possibilité pour les usagers de participer et de s'exprimer en totale liberté sur l'établissement qui les accueille et les accompagne, sur leur perception et ressenti vis-à-vis de cet accueil et de cet accompagnement. Elle consiste ensuite en la prise en compte effective de la parole et de l'opinion exprimées par ces usagers, par le biais d'un processus clairement identifié et réglementé.



ABEJ Solidarité

Responsabilités

Elle peut encore aller bien plus loin. Elle se situe entre deux positionnements : celui où l'utilisateur attend tout de l'établissement et se repose entièrement sur lui, et celui où l'établissement renvoie systématiquement la responsabilité sur l'utilisateur, au nom de son besoin d'autonomisation.

On observe que là où le CVS est considéré comme un élément fondamental de l'organisation et non pas comme une activité secondaire, et là où les usagers sont

d'abord vus comme partenaires avant d'être personnes accueillies, alors la démocratie participative est attendue et féconde.

Elle traite des réflexions sur le fonctionnement des structures, comme des « petites » choses du quotidien, si essentielles pour les personnes qui les vivent. Car la démocratie participative, c'est du concret. Quand elle est souhaitée et organisée par les associations, elle est source de mieux-être tant pour les usagers que pour les bénévoles ou les

professionnels. Si, dans sa forme, elle doit s'adapter aux publics et aux secteurs, elle concerne l'ensemble des associations, les petites et les grandes, car les personnes, quelles qu'elles soient, ont toutes quelque chose à nous dire et à nous transmettre. Jean Vanier, fondateur de la Communauté de l'Arche, aurait dit qu'elles pouvaient même nous changer.

● Patrick PAILLEUX
Chargé de mission à la FEP

LA PARTICIPATION DES USAGERS AU SEIN DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Au cours de l'enquête menée par la FEP sur la participation des usagers au sein de GAIA17 à laquelle trois élus du CVS ont choisi de répondre, j'ai pu comprendre l'importance de l'enjeu dont il était question : au-delà de la participation des personnes accompagnées, il était avant tout question du regard que l'on posait sur eux. A l'heure du virage inclusif, il apparaît donc opportun de se pencher sur les leviers que les professionnels peuvent activer pour accompagner ce changement de regard.

L'accompagnement implique dorénavant un travail sur deux pôles : celui de la personne et celui du système dans lequel elle vit.

Il ne suffit pas de donner les moyens à la personne en situation de handicap pour qu'elle s'adapte ou s'intègre, il ne suffit pas de « changer la personne », Il faut aussi « changer le monde » ! L'utilisation du terme « inclusion », encore inhabituelle en France, est née des politiques européennes de lutte contre « l'exclusion sociale » au début de ce nouveau siècle. Le concept d'inclusion met en lumière la place de « plein droit » de toutes les personnes dans la société,

quelles que soient leurs caractéristiques. L'intégration est, quant à elle, un terme générique majoritairement utilisé dans le domaine du handicap. Cela signifie dans le langage commun l'adaptation d'individus « différents » à un système dit normal. Dans l'inclusion il n'existe pas de groupe de personnes avec ou sans handicap, toutes les personnes présentent des besoins communs et individuels. L'égalité et la différence trouvent leur place, la diversité est la norme.

Pour Denis Piveteau*, « les grandes transformations pour une politique publique inclusive ne pourront se faire sans suivre deux principales lignes de force : le droit commun accompagné et la réciprocité dans le travail social. ». Il s'agit d'adresser à la personne en situation de handicap le double message : « Vous avez besoin des autres ; les autres ont besoin de vous, en accompagnant les capacités de chacun. Car si vous avez besoin des autres mais que les autres n'ont pas besoin de vous, vous êtes peut-être « inséré » ou « intégré », mais vous n'êtes pas « inclus ». Au cœur de la véritable inclusion, il y a de la ré-ci-pro-ci-té ».

Denis Piveteau explique donc que la visée de l'inclusion socio professionnelle est un défi pour toute personne en situation de handicap, mais aussi un défi pour les accompagnants, les employeurs. La

priorité étant à la personnalisation des accompagnements, nous sommes des chercheurs : travailler PARMi les autres ne veut pas dire travailler COMME les autres. Inclure des personnes différentes dans la société n'est possible qu'en aménageant des parcours individualisés et des accompagnements singuliers. Notre expérience démontre que pour aller vers l'inclusion, nous devons être vigilant à faire émerger de la réciprocité dans nos accompagnements et – au-delà – dans l'accueil fait par la société aux situations de handicap. La relation de soutien n'est pas une relation à sens unique et l'accompagné est en droit d'attendre de l'accompagnant que ce dernier attende en retour quelque chose de lui. Autrement dit, la personne en situation de handicap peut attendre de la collectivité que celle-ci attende aussi quelque chose de sa présence. Il ne s'agit pas seulement d'être avec les autres, mais aussi d'exister pour les autres, d'être reconnu par eux comme quelqu'un dont ils ont aussi besoin. La logique de l'idée d'empowerment, d'aider non pas à faire, mais à pouvoir faire, d'aider à savoir faire plutôt que de faire à la place, d'amener la personne à faire par elle-même, est évidemment le premier des piliers de toute politique sociale « inclusive ». La référence à l'inclusion pose le principe que, parallèlement à sa condition de personne en situation de handicap, chaque individu peut avoir un projet de vie faisant interagir ses facteurs personnels et ses facteurs environnementaux. Ainsi, l'enjeu pour le secteur social et médico-social est bien de s'approprier les outils de la participation (livret d'accueil, contrat de séjour, CVS...) dans une perspective non pas simplement de mise en conformité à la loi, mais bien d'interrogation des pratiques institutionnelles et professionnelles, entre satisfaction des besoins et attentes de l'utilisateur et contraintes institutionnelles, notamment dans un cadre collectif. Avec, au centre, l'utilisateur, mais en tant que citoyen.

Cet autre regard doit nous permettre d'avancer ensemble avec bienveillance en tenant compte de la vulnérabilité de chacun, sur le chemin de l'inclusion. L'idée d'un toujours mieux est possible, partagé et source d'espérance.

● Corinne Ménadier

* Conseiller d'État, auteur du rapport Zéro sans solution (juin 2014)



Fondation des Diaconesses de Reuilly

VOUS AVEZ DIT « PARTICIPATION » ?

Une démarche inédite et innovante de participation de TOUS à la vie associative, et d'abord des personnes qui ont l'expérience de la vie à la rue.

Parce que nous croyons que l'expérience de la vie à la rue n'appartient qu'à ceux d'entre nous qui ont été privés de domicile... et qu'eux seuls peuvent réellement en parler. Parce que nous croyons que « les plus en galère » manquent trop souvent à l'intelligence collective, qu'ils ont une valeur inestimable et qu'ils méritent notre plus profond respect.

Parce que plutôt que de donner des leçons de morale, nous voulons incarner et être le lieu où les personnes qui ont connu ou connaissent encore la rue ont toute leur place et se sentent « chez eux ».

Parce qu'on a besoin de tous et de toutes les énergies pour construire la Solidarité.

Parce que nous ne voulons pas « faire pour » mais « faire avec » ! Faire à partir des projets, des idées et desirs de ceux qui vivent sans toit.

Parce qu'enfin, on ne demande jamais l'avis des gens de la rue et qu'ils souffrent aussi et peut-être d'abord de ne pouvoir contribuer à rien.

Pour toutes ces raisons l'abej SOLIDARITE se lance dans une nouvelle aventure : le GRAP !

Le GRAP késako ?

Groupe de Recherche Action sur la Participation (GRAP). Il est constitué d'une quarantaine de personnes. Parmi elles, les deux tiers ont l'expérience de la vie à la rue et ont été ou bien sont encore accompagnées par notre association. Quelques-uns sont bénévoles ou salariés.

Sa mission : réfléchir à ce que cela veut dire concrètement « la participation de tous à la vie de l'association ». Comment faire en sorte que ceux qui ont vécu la rue soient réellement au cœur de nos réflexions, de nos projets et de nos décisions ? Quelles propositions, quelles façons de faire pour que chacun, et d'abord le plus fragile ait sa place et apporte sa contribution ?

Plutôt que de répondre à toutes ces questions à la place des personnes et leur proposer des solutions, on a souhaité les associer à la réflexion et apprendre à ne pas penser sans eux !

Comment ça marche ?

Le groupe se réunit une fois par mois pendant trois ans. Il va réfléchir et travailler en faisant l'apprentissage d'une méthode et d'une pédagogie adaptée, qui laisse la place à chacun et permet d'apprendre à penser et à construire ensemble. Pour cela nous sommes accompagnés par des membres de « Participation et Fraternité », association experte dans l'accompagnement de ce type de projet. Nous bénéficierons de leur expertise et de leur expérience. Merci à eux !

Signe de l'importance de cette démarche et de ce travail pour nos administrateurs et pour l'association, il a été décidé que

les travaux et les perspectives issues de cette réflexion seront présentés par les membres du groupe eux-mêmes lors de notre prochaine assemblée générale.

A suivre de près donc, ça va être passionnant ! On vous donnera des nouvelles et on vous racontera comment, à l'abej SOLIDARITE, on apprend à penser, à agir et à construire ensemble !

● Vincent De Coninck

Directeur général de l'ABEJ Solidarité



UN ÉVÈNEMENT QUI NOUS RASSEMBLE !

Les moments festifs organisés dans la Fondation John Bost sont des moments privilégiés qui permettent des rencontres, de partager, de s'échapper des lourdeurs du quotidien, de marquer le temps en proposant des repères réguliers tout au long de l'année.

Différents moments festifs sont organisés sur chaque pavillon, comme les animations mensuelles autour des repas à thème, la fête d'été de chaque Pavillon, la fête de Noël, ...

La fête de la Fondation organisée tous les ans, début juin, en Dordogne, présente pour nous, établissement à distance, une valeur supplémentaire qui vient couronner les différents échanges inter-pavillonnaires qui ont eu lieu au cours de l'année. Nous avons, à cette occasion, la possibilité de rencontrer et d'échanger avec d'autres collègues.

C'est un événement fédérateur qui nous rassemble. Pour les résidents de l'établissement, c'est également un moment qui leur permet de s'évader de leur quotidien, de participer aux nombreuses activités proposées. Le climat festif qui existe pendant ces deux jours, mis en valeur par le plaisir des rencontres, par l'ambiance joyeuse qui émane des usagers et des personnels, est un plus très apprécié des résidents et l'on peut observer que leur comportement est plus paisible, plus



ouvert aux autres, malgré leurs handicaps. Pour nous, cela représente un temps de préparation, il faut prévenir les familles, obtenir leur autorisation, préparer les trousseaux des résidents, réserver le camping et les véhicules, organiser les soins qui seront dispensés, organiser le voyage aller et retour, avec des lieux définis pour les différentes haltes nécessaires. En effet, avec les résidents le trajet s'effectue sur neuf à dix heures.

Au programme de la fête cette année, le samedi nous avons assisté, avec certains résidents, à un culte au temple. C'est un moment qu'ils apprécient et les apaise. Puis il y a l'assemblée générale avec de nombreux discours et le samedi soir un spectacle (une année sur deux le spectacle est organisé par la Fondation avec des professionnels du spectacle et en alternance il est présenté par les différents pavillons avec les résidents

et les salariés). Le dimanche, nous nous sommes promenés sur le site de la vallée de la Dordogne à travers les différents stands d'exposition et de vente d'objets réalisés par des usagers. Après un repas champêtre des animations musicales et artistiques ont été présentées.

● Les salariés du Pavillon Magdala Fondation John Bost

Le Mas Magdala est situé à Epouville, près du Havre et fait partie du Site Val de Seine de la Fondation John Bost. Il accueille des personnes adultes, femmes et hommes, en situation de handicap grave, mental et/ou moteur, avec un syndrome autistique. Parmi elles, certaines peuvent présenter des troubles de la personnalité ou du comportement associés.

N'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie, ces personnes requièrent une surveillance et des soins constants. L'admission dans cet établissement est possible dès 18 ans. Toute personne accueillie peut y demeurer le temps nécessaire.

L'objectif premier à Magdala est de lutter contre toute forme de souffrance physique ou psychique chez les résidents et de favoriser leur épanouissement personnel.

Le Foyer ne peut accueillir que des personnes faisant l'objet d'une orientation de la CDAPH en Maison d'Accueil Spécialisée.



DES JEUNES AU LIBAN : UNE TERRE D'ACCUEIL

Dans le cadre des couloirs humanitaires, la Fédération d'Entraide Protestante est impliquée dans les camps de réfugiés au Liban. Aussi soutenir le voyage de ces jeunes à la rencontre de ce pays dans une démarche de découverte mais aussi de partage avait véritablement du sens.

Patricia Randrianame, accompagnatrice évoque quelques souvenirs sur ce séjour organisé par Marion Heyl, pasteure au Havre.

Depuis plusieurs années, la région Nord Normandie de l'Église Protestante Unie de France soutient l'association AMEL au Liban. Christine Lacoste, responsable au collège protestant de Beyrouth, et Pierre Lacoste, son époux, pasteur de l'Église Protestante Française de Beyrouth, ont mis en place, depuis 2013, un programme de parrainage qui pour 300€ permet à AMEL de financer la prise en charge d'un soutien psychologique et scolaire d'un enfant réfugié pour une durée d'un an. Afin de mieux en comprendre les enjeux, un groupe de quatorze jeunes adultes de notre église s'est rendu au Liban pendant dix jours pour rencontrer les acteurs locaux : associations, ONG et églises partenaires. Nous avons pu rencontrer AMEL, association apolitique et aconfessionnelle.

Venir en aide aux enfants réfugiés

En plus de l'aide à la scolarisation d'enfants en situation précaire, réfugiés syriens notamment, nous avons pu visiter les centres de l'association, ainsi que des camps de réfugiés où elle intervient.

D'un camp à l'autre, un bus circule avec du matériel et des supports scolaires, pour venir à la rencontre des enfants directement sur leurs lieux de vie. Souvent, une famille prête sa tente comme salle de classe.

Nous avons également profité de ce voyage pour rencontrer différentes églises, visiter des mosquées et tenter de comprendre la situation géopolitique complexe du pays. De par sa situation géographique, le Liban est une terre d'accueil. Nombreux sont les peuples qui y ont trouvé refuge : Arméniens, Kurdes, Palestiniens, Syriens, etc.



Le cocktail culturel Libanais

Le pays se compose de dix-huit communautés religieuses qui jouent un rôle primordial dans l'organisation de la société (éducation, santé, aides sociales, ...)

Chaque citoyen est affilié à une communauté et en dépend pour les actes importants de sa vie relatifs au droit de la famille : état-civil, mariage, décès, divorce, succession, etc.

Tout est très différent du fonctionnement du système français où État et religion sont totalement séparés.

Nous nous sommes toujours sentis en sécurité dans le pays.

L'accueil a été excellent partout où nous sommes passés. Nous vous encourageons à venir découvrir le Liban par vous-même et à vous imprégner de ce cocktail culturel si riche. Le pays a besoin de se sentir soutenu, notamment les communautés chrétiennes petites en taille, mais portant des projets d'envergure dans la société.

● Patricia Randrianame
Pasteure Accompagnatrice du
Groupe au Liban

● Marion Heyl
Pasteure Organisatrice du Voyage

TERRE EN PARTAGE, TERRE PROMISE

« La Terre en partage » est un projet longuement mûri par Clémence et Boris Skierkowsky, un couple de parisiens, alors bénévoles dans un centre d'hébergement de la capitale.

Ils ont tout quitté et aujourd'hui, « La Terre en partage » est devenue réalité ! Ce lieu de vie de 19 lits, est, installé en milieu rural, sur la commune de St Just le Martel, à côté de Limoges.

Une idée simple, mais fallait-il encore avoir le courage de la réaliser ! Permettre à des demandeurs d'asile d'utiliser ce temps de la procédure pour ne pas rester inactif mais acquérir un savoir, un savoir-faire et un peu de confiance en eux tout en étant hébergé dans un lieu où le vivre ensemble a toute sa place. Rendre ce temps constructif et favoriser leur intégration sont les préoccupations majeures de ce projet. « La Terre en partage » est une association indépendante dont les financements proviennent essentiellement de subventions privées, de la région Nouvelle Aquitaine et de réponses d'appel à projet. Les migrants sont

orientés par les CADA, CAO ou par L'OFII et à l'issue d'une journée test, le demandeur d'asile décide d'intégrer, ou non, ce lieu de vie.

A son arrivée, un contrat d'accueil l'engage vis-à-vis de la structure et réciproquement.

Clémence Skierkowsky, présidente de l'association, et Boris, le directeur, ont eu le souci de créer une vie en communauté, et non communautaire, dans un véritable climat de confiance au sein cette maison mise à disposition par les Apprentis d'Auteuil. Pas de gardien de nuit, pas de femme de ménage, les demandeurs d'asile s'approprient les lieux, chacun faisant sa propre lessive, son ménage et le nettoyage des parties communes. Nourris et logés gratuitement, ils préparent les repas.

Un Conseil de maison permet d'organiser l'emploi du temps de la semaine, les plannings et de désamorcer les conflits si besoin est.

Le matin, une équipe travaille au maraîchage, une autre suit des cours de français, pendant qu'une troisième assure la préparation des repas pris en commun. L'après-midi, les équipes tournent. Les échanges se font obligatoirement en français, ce qui facilite l'intégration.

« La Terre en partage » bénéficie de

l'agrément OACAS (Organisme d'Accueil communautaire et d'Activité Solidaire) qui permet aux résidents de participer à des activités encadrées, d'avoir accès à des cours de FLE (Français Langue Etrangère) ainsi qu'à des ateliers de préparations à la recherche d'emploi, mais aussi de percevoir une indemnité. En effet, tous les mois, chaque bénéficiaire touche un pécule de 150 euros indépendamment de l'Allocation Demandeur d'Asile.

Le but de l'association est également de promouvoir une culture maraîchère de qualité en commercialisant des fruits et légumes bio. En quelques mois la production est impressionnante tant par la quantité que la qualité : tomates, courgettes, poivrons, aubergines, aromates, quelques fruits de saison et du jus de pommes. Tous ces produits sont commercialisés sur place depuis la 2ème quinzaine du mois d'août.

De cette activité intégrée dans le paysage de l'économie sociale et solidaire, le maire de Saint-Just-le Martel qui soutient le projet espère aussi profiter pour mettre en place un approvisionnement de la cantine scolaire de la commune en circuit-court avec les légumes bio.

La population locale apporte aussi un soutien non négligeable par des dons, du matériel agricole....

A l'issue de ce temps de procédure, s'ils obtiennent l'asile, ces bénéficiaires auront 3 mois pour quitter les lieux. S'ils sont déboutés, ils devront partir dans un délai d'un mois mais des contacts sont pris avec des associations partenaires pour tenter de baliser au mieux ce départ.

« Terre en Partage », avec cet ambitieux projet d'accueil innovant, leur aura permis d'acquérir des connaissances linguistiques, des compétences transférables mais surtout d'éviter, pendant ce temps d'attente, le désœuvrement et garder ou reprendre confiance et estime de soi.

Une belle parenthèse !

● François Tailleux
Entraide de Limoges



LA CHAÎNE D'HOSPITALITÉ DE PENTEMONT-LUXEMBOURG

L'Entraide de Pentemont-Luxembourg (ELP) s'est impliquée, depuis 2015, dans l'accueil de réfugiés et demandeurs d'asile, syriens d'abord, puis de diverses nationalités. L'accueil de familles n'étant pas jouable pour nous, faute de logement disponible dans Paris, nous nous sommes orientés vers des célibataires majeurs, avec l'idée de leur offrir l'hospitalité chez des paroissiens.

En 2018, nous avons formalisé la chaîne d'hospitalité Marhaban en partenariat avec Jesuite Refugee Service (JRS) et son programme Welcome. Il s'agit d'offrir l'hospitalité à des personnes qui bénéficient du statut

de réfugié ou de la protection accordée à celui dont l'OFPRA ou la CNDA n'ont pas encore fini d'examiner la demande d'asile. La personne accueillie, accompagnée par un collectif et suivie par un accompagnant dédié, passe 4 à 6 semaines dans une famille d'accueil, avant d'aller dans une autre famille, et cela pendant une durée de l'ordre de l'année.

Depuis octobre 2015, nous avons accompagné et offert l'hospitalité à une dizaine d'accueillis, représentant plus de 2500 nuitées. Aujourd'hui six familles ou personnes de notre paroisse sont impliquées, ce qui permet d'héberger deux accueillis en même temps, sachant qu'une même famille n'accueille pas durant toute l'année.

Notre défi actuel est d'étendre notre chaîne d'hospitalité. Une matinée de témoignages, organisée dans ce but, samedi 28 septembre, a renforcé la fraternité au sein des accueillis et

des accueillants, mais n'a pas permis d'enregistrer de nouvelles familles, faute d'une participation suffisante de paroissiens, malgré la publicité faite sur l'évènement. D'autres occasions de témoignages, notamment pendant un culte et le repas qui suit, seront organisées, associées à la production d'un petit document sur notre chaîne d'hospitalité.

Les paraboles du Royaume nous ramènent à un peu d'humilité et de patience... en nous rappelant qu'on ne tire pas sur les plantes pour les faire pousser !

● **Dominique Fougeirol**
Président de ELP
coordonnateur de Marhaban

AGENDA

5
NOV

Journée régionale
« Avant d'être un migrant,
je suis un enfant ! »
• Rennes (35)

18
NOV

Comité régional Grand Ouest
• Tours (37)

6-7
DÉC

Assises nationales des entraides
• Paris (75)

14
NOV

Comité régional NNIdF
• Paris (75)

27
NOV

Groupe EHPAD IDF
« La qualité de vie au travail »
• Paris (75)

CONTACT

FEP - NORD-NORMANDIE-
ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

Fédération de l'Entraide Protestante Nord-Normandie- Île-de-France
Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr
Tél. 01 48 74 53 84

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Ouest
74, rue Georges Courteline • 37000 Tours
Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur  